

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 26 Mai 2015**

Ouverture de la séance à 20 H 50 - 11 conseillers présents

⇒ Ordre du jour :

► **Contrat de maintenance du site internet avec le Pays SUD :**

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le site internet de la Commune a été entièrement remis à jour en collaboration avec le Pays S.U.D. Pour limiter le coût de la publication des sites web de ses communes adhérentes, le Pays SUD utilise une plateforme mutualisée, ce qui génère des frais répartis entre toutes les communes. Il est donc nécessaire d'établir une convention avec le Pays S.U.D. fixant la répartition financière des frais de maintenance et d'assistance. Pour Faucon ils s'élèvent à **413,68 €**. Le Conseil Municipal après discussion, à l'unanimité, approuve ce tarif et autorise le Maire à signer la convention correspondante

► **Transfert des archives :**

Le Maire indique à l'Assemblée que Mr LABADIE, Directeur des Archives départementales des Alpes de Haute Provence, a procédé le 16.04.2015 à l'inspection des archives communales. Cette inspection s'est déroulée de façon particulièrement conviviale et la Commune a été félicitée pour l'état de ses archives. Mr LABADIE fait d'ailleurs état dans son rapport d'une gestion normale des archives avec des documents convenablement conventionnés. Cependant lors de cette visite, la question de la sécurité d'une dizaine de caisses contenant des archives entièrement classées (archives dites « Collier ») ainsi qu'un carton d'archives de l'école communale a été évoquée. Afin d'en assurer la sécurité (risques de dégradations, de dégât des eaux ...), il a donc été envisagé de les transférer aux Archives Départementales. Le Conseil Municipal après discussion, à l'unanimité, approuve ce transfert et autorise le Maire à faire le nécessaire.

► **Mise à disposition de l'ASA du tractopelle et de l'employé communal :**

Le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de Mr le Président de l'A.S.A. des Arrosants du Cône de Faucon sollicitant la mise à disposition de l'employé communal et du tractopelle de la commune pour effectuer divers travaux. Le Conseil Municipal, après discussion, a décidé et accepté à l'unanimité un tarif au plus près des intérêts de chacun.

► **Modification du tableau des emplois :**

Le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité d'augmenter les heures du poste de secrétaire actuellement à 7h par semaine et propose de créer un poste à mi-temps (17h30). Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter les heures dans cette proportion et de modifier le tableau des emplois dans ce sens.

► **Frais de fonctionnement de l'école de Barcelonnette :**

Mr le Maire indique à l'assemblée que la commune de Barcelonnette a déterminé le montant des frais de fonctionnement de ses écoles publiques pour 2014/2015 et fixé le coût annuel à **1 472,38 €** par élève de maternelle et **895,81 €** par élève de primaire. Vu l'absence d'école dans la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces tarifs et autorise le Maire à signer la convention correspondante avec Mr le Maire de Barcelonnette.

► **Vente d'une parcelle à Villevieille :**

Le Maire propose à l'assemblée que la Commune vende une partie des parcelles situées à Villevieille afin d'augmenter sa trésorerie. Après discussion, le Conseil Municipal donne un accord de principe sur ce projet. Il est proposé de faire une offre à Mr DE QUILLACQ propriétaire limitrophe.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Campagne d'hélicoptage :** pas de personne intéressée.
- **Activité de loisir DEVAL'MOON :** la demande d'installation à Villevieille d'un chalet d'accueil a été acceptée pour une saison, de juin à octobre 2015, moyennant un loyer de 500 €.
- **Fontaine et wc publics :** le devis de VEOLIA pour regrouper les compteurs a été refusé (trop élevé).
- **Source des Granges :** les demandes de subventions pour les travaux au réservoir du Chastellaret (pour faire baisser le taux de sulfates dans l'eau) vont être envoyées au Conseil départemental et à l'Agence de l'Eau.
- **Maison André (C19) :** une offre a été adressée au notaire chargé de la succession, sans réponse à ce jour.
- **Régularisation emprise route de Bouzoulières :** diverses régularisations sont en cours et seront bientôt proposées aux propriétaires concernés. Il en est de même pour un échange de parcelle entre un propriétaire privé et la commune, afin de pouvoir déneiger l'est du hameau.
- **Agrandissement du carrefour du Bourget :** la cession du terrain correspondant va être régularisée.
- **Droit de préemption de la Commune :** sa mise en place va être étudiée.
- **Voie du Lotissement du Domaine du Bérard :** le transfert dans le domaine public de la Commune sera effectué dès que l'enquête publique actuellement en cours (jusqu'au 5 Juin 2015) sera terminée.
- **Opération brioche :** comme les années précédentes, la Commune va participer à cette opération organisée par l'ADAPEI des AHP (association pour les personnes handicapées).
- **Voirie communale :** des demandes de subventions vont être faites pour du goudronnage et des ralentisseurs. L'élargissement de la voie communale n° 4 sera envisagé cet automne.
- **Digue de la Fabrique :** une modification du projet est envisagée.
- **Syndicat mixte de protection contre les crues :** la prise en charge du contrôle des digues va être effectuée.
- **Fusion de commune :** diverses réflexions sont en cours. La population sera tenue au courant et pourra donner son avis le moment voulu.
- **Office de pôle :** ce projet d'office de tourisme groupé prévu par la CCVU, bien que revu à la baisse, est rejeté au regard de son coût exorbitant pour la Commune.
- **Réunion publique :** elle est prévue jeudi 28 Mai 2015 sur le thème du budget de la commune.
- **Mise à disposition d'un local pour la Croix Rouge :** des précisions vont être demandées.
- **Eglise de St Flavy :** la réunion de démarrage du chantier est prévue le jeudi 28 Mai 2015.
- **Document unique :** après l'avis favorable du Centre de Gestion, il est validé par le Conseil.

*La séance est levée à 23h00*

*Le prochain conseil municipal aura lieu le 29 Juin 2015*